

Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets : secteur des entreprises, 2012

Confidentiel une fois rempli.

If you would prefer to receive this questionnaire in English, please call us toll-free at 1-866-445-4323.

Veillez inscrire une adresse électronique de l'entreprise.

0009 Adresse électronique

Veillez vérifier le nom et l'adresse de l'entreprise ainsi que le nom du contact et faire les corrections nécessaires.

0001 Raison sociale

0002 Nom commercial

0021 a/s de

0004 Adresse

0005 Ville

0006 Province ou territoire

0007 Code postal

Introduction

Ces renseignements sont recueillis en vertu de la *Loi sur la statistique*, *Lois révisées du Canada, 1985, chapitre S-19*.
EN VERTU DE CETTE LOI, IL EST OBLIGATOIRE DE REMPLIR LE PRÉSENT QUESTIONNAIRE.

Objet de l'enquête

Cette enquête vise à recueillir des renseignements qui aideront les Canadiens à comprendre les contributions de l'industrie de la gestion des déchets à l'économie et à l'environnement du Canada. Les résultats permettront aux entreprises de l'industrie, de même qu'aux responsables des politiques publiques, de prendre des décisions éclairées fondées sur des données spécifiques à l'industrie de la gestion des déchets. **Statistique Canada effectue également une enquête sur l'industrie de la gestion des déchets (secteur des entreprises) en 2012.** Ces deux enquêtes permettront de fournir une description complète de la gestion des déchets au Canada. Votre information pourrait aussi être utilisée par Statistique Canada à d'autres fins statistiques et de recherche, en conformité avec son mandat.

Confidentialité

La *Loi sur la statistique* protège la confidentialité des renseignements recueillis par Statistique Canada.

Ententes de partage de données

Afin de réduire le fardeau du répondant, Statistique Canada a conclu des ententes de partage de données avec les organismes statistiques provinciaux et territoriaux et d'autres organisations gouvernementales, qui ont accepté de garder les données confidentielles et les utiliser uniquement à des fins statistiques.

Les renseignements sur la confidentialité, les ententes de partage de données et les couplages d'enregistrements se trouvent à la dernière page du questionnaire.

Divulgence des renseignements transmis par télécopieur ou courriel

Statistique Canada tient à vous avertir que la transmission des renseignements par télécopieur ou courriel peut poser un risque de divulgation. Toutefois, dès la réception de votre document, Statistique Canada garantit la protection de tous les renseignements recueillis en vertu de la *Loi sur la statistique*.

Renseignements

Si vous avez besoin d'aide pour remplir le questionnaire ou si vous avez des questions ou des commentaires ayant trait à l'enquête, veuillez consulter le Guide à la fin du questionnaire ou vous adresser à :

Statistique Canada

Téléphone (sans frais) : **1-866-445-4323**

Adresse électronique : enviro-dechets-ent@statcan.gc.ca

Dans toute correspondance au sujet de ce questionnaire, veuillez indiquer le numéro d'identification qui figure sur l'étiquette.

Couverture

Dans le présent questionnaire, veuillez fournir les données de l'établissement indiqué ci-dessus.

IMPORTANT:

Veillez lire le Guide à la fin du questionnaire avant de répondre. Si votre réponse à une question est zéro, veuillez inscrire « 0 » dans la case correspondante plutôt que de laisser la cellule vide. Veuillez indiquer les montants en dollars canadiens.

Veillez retourner ce questionnaire dans les 30 jours suivant sa réception.

Si vous êtes dans l'impossibilité de respecter ce délai, veuillez informer notre bureau de la date à laquelle vous prévoyez pouvoir répondre aux questions.



Section 1 - Information sur l'entreprise

Description de l'entreprise

- 1.1 Le questionnaire ne s'applique qu'à une exploitation de cette entreprise se trouvant dans une seule province ou un seul territoire.** Pour toute exploitation située dans une autre province ou un autre territoire, veuillez remplir un questionnaire séparé. Veuillez nous téléphoner (sans frais) au 1-866-445-4323 si vous avez besoin de questionnaires supplémentaires. Vous pouvez aussi faire des copies de ce questionnaire.

Province ou territoire auquel s'applique cette déclaration :

101

- 1.2 Cette entreprise a-t-elle fourni des services de gestion des déchets dans plus d'une province ou d'un territoire en 2012?**

102 Oui ► *Passez à la question 1.3.* Non ► *Passez à la question 1.4.*

- 1.3 Veuillez indiquer toutes les autres provinces ou tous les autres territoires dans lesquels cette entreprise fournit des services de gestion des déchets et pour lesquels vous fournirez un questionnaire.**

Cochez tous ceux qui s'appliquent.

121 T.-N.-L. 123 N.É. 125 Qc 127 Man. 129 Alb. 131 Yn 133 Nt
122 Î.-P.-É. 124 N.-B. 126 Ont. 128 Sask. 130 C.-B. 132 T.-N.O.

- 1.4 Veuillez indiquer lequel des activités ou services suivants, relatifs à la gestion des déchets, sont exercés par cette entreprise dans la province ou le territoire indiqué à la question 1.1.**

Voir les définitions au verso du questionnaire. Cochez tous ceux qui s'appliquent.

Déchets (ordures) non dangereux, matières recyclables et matières organiques

- 105 Collecte de déchets, résidentiels
106 Collecte de déchets, non résidentiels (ICI et C.R.D.)
134 Transport des déchets
108 Collecte de matières recyclables/collecte de matières organiques, résidentielles
109 Collecte de matières recyclables/collecte de matières organiques, non résidentielles
112 Services de recyclage/de traitement des matières organiques (p. ex., centre de récupération et de tri, une installation de compostage)
110 Installation de transfert de déchets
114 Installation d'élimination/de traitement des déchets
135 Autres services de déchets non dangereux (*Veuillez préciser*) 136

Déchets dangereux

- 107 Collecte de déchets
111 Installation de transfert de déchets
113 Traitement des déchets
137 Recyclage des déchets
115 Installation d'élimination de déchets
138 Autres services de déchets dangereux (*Veuillez préciser*) 139

Autres activités de gestion ou services de gestion des déchets

116 Traitement et entreposage des eaux usées

117 Autre (*Veuillez préciser*) 118

Période de déclaration

1.5 Veuillez déclarer les renseignements financiers pour l'exercice le plus récent ayant pris fin entre le 1^{er} avril 2012 et le 31 mars 2013.

Exercice financier Début : ¹¹⁹ Année Mois Jour Fin : ¹²⁰ Année Mois Jour

Section 2 - Collecte et transport des déchets non dangereux (ordures), des matières recyclables et des matières organiques

Pour les entreprises engagées uniquement dans des activités ou des services de gestion des déchets dangereux, veuillez passer à la section 6 : Données financières et données sur l'emploi.

Collecte/Transport des déchets non dangereux (ordures)

2.1 En 2012, cette entreprise a-t-elle effectué ou sous-traité les services pour la collecte et/ou le transport de déchets non dangereux destinés à une site d'enfouissement, un incinérateur/une installation d'énergie des déchets, un installation de traitement de déchets résiduels, ou une station de transfert?

²⁰¹ Oui ► Passez à la question 2.2. Non ► Passez à la question 2.3.

2.2 Veuillez préciser le nom des installations auxquelles les déchets ont été livrés. N'inclure que les destinations finales telles que les sites d'enfouissement, les incinérateurs/les installations d'énergie des déchets, une installation de traitement de déchets résiduels, etc. Ne pas préciser les stations de transfert à moins que ce soit la destination finale des déchets collectés/transportés par l'entreprise.

255

256

257

258

Collecte/transport des matières recyclables non dangereuses

2.3 En 2012, cette entreprise a-t-elle collecté/transporté des matières recyclables non dangereuses?

²¹² Oui ► Passez à la question 2.4. Non ► Passez à la question 2.5.

2.4 Veuillez préciser le nom des installations auxquelles les matières recyclables ont été livrées.

259

260

261

262

Collecte/transport de matières organiques

2.5 En 2012, cette entreprise a-t-elle collecté/transporté des matières organiques destinées au traitement (p. ex., le compostage ou la digestion anaérobie)?

246 Oui ► Passez à la question 2.6. Non ► Passez à la section 3.

2.6 Veuillez préciser le nom des installations où les matières organiques ont été traitées.

263

264

265

266

Section 3 - Récupération des déchets : traitement des matières organiques et recyclage

Traitement des matières organiques (compostage et digestion anaérobie)

3.1 En 2012, cette entreprise possédait-elle ou exploitait-elle une installation où les matières organiques étaient traitées? Veuillez inclure les sites d'enfouissement où les matières organiques ont été compostées.

327 Oui ► Veuillez remplir ce qui suit. Non ► Passez à la question 3.3.

Si vous n'avez pas l'information en tonnes métriques, veuillez indiquer l'unité de mesure que vous utilisez.

367

Veuillez inclure la quantité totale des déchets de nourriture, des déchets organiques séparés à la source, de feuilles et de résidus de jardin, ainsi que d'arbres de Noël et de citrouilles.

Nom et propriétaire de l'installation	Année d'ouverture	Quantité de matières reçues à l'installation (tonnes métriques)	Sources des matières (pourcentage) (Voir les définitions au verso du questionnaire)			Matières éliminées comme résidu de traitement (p. ex., des matières contaminées) (%)
			Résidentielles (%)	Non résidentielles (ICI et CRD) (%)	Les totaux doivent être égaux à 100 %	
329	331	332	368	369	100 %	371
336	338	339	372	373	100 %	375
343	345	346	376	377	100 %	379
Veuillez dresser la liste des installations additionnelles dans la section Commentaires (section 7). Total ►		364				

3.2 Veuillez indiquer la quantité de chaque type de matière organique traitée dans la/les installation(s) mentionnée(s) à la question 3.1.

Type de matière	Quantité de matières organiques (tonnes métriques)	Type de matière	Quantité de matières organiques (tonnes métriques)
Feuilles et résidus de jardins ▶	183 [Progression bar]	Biosolides ▶	185 [Progression bar]
Déchets de nourriture/ Déchets organiques séparés à la source ▶	184 [Progression bar]	Autre (Veuillez préciser) ¹⁸⁶ [Text box] ▶	189 [Progression bar]
Déchets de la foresterie/ Déchets de bois ▶	187 [Progression bar]	Autre (Veuillez préciser) ¹⁹⁰ [Text box] ▶	191 [Progression bar]
Déchets de l'agriculture ▶	188 [Progression bar]	Autre (Veuillez préciser) ¹⁹⁴ [Text box] ▶	192 [Progression bar]

Recyclage

3.3 En 2012, cette entreprise possédait-elle ou exploitait-elle un centre de récupération et de tri, un centre de recyclage ou un centre d'apports volontaires (municipal ou privé) où les matières ont été préparées/collectées en vue de leur recyclage?

³⁸⁵ Oui ▶ Passez à la question 3.4. Non ▶ Passez à la section 4.

3.4 Veuillez remplir ce qui suit.




Nom et propriétaire de l'installation	Sources des matières (pourcentage) (Voir les définitions au verso du questionnaire)				Matières éliminées comme résidu de traitement (p. ex., des matières contaminées) (%)
	Résidentielles (%)	Industrielles, commerciales et institutionnelles (ICI) (%)	Construction, rénovation et démolition (CRD) (%)	Les totaux doivent être égaux à 100 %	
225 [Text box]	228 [Progression bar]	229 [Progression bar]	230 [Progression bar]	100 %	386 [Progression bar]
232 [Text box]	235 [Progression bar]	236 [Progression bar]	237 [Progression bar]	100 %	387 [Progression bar]
239 [Text box]	242 [Progression bar]	243 [Progression bar]	244 [Progression bar]	100 %	388 [Progression bar]

Veuillez dresser la liste des installations additionnelles dans la section Commentaires (section 7).

3.5 Veuillez indiquer les quantités de matières vendues sur le marché provenant des installations indiquées à la question 3.4. Compter les quantités une fois seulement. Veuillez exclure les matières organiques déclarées à la question 3.1.

Si vous n'avez pas l'information en tonnes métriques, veuillez indiquer l'unité de mesure que vous utilisez.

▶ 389

Type de matière	Quantité de matières vendues sur le marché (tonnes métriques)	Type de matière	Quantité de matières vendues sur le marché (tonnes métriques)
Journaux, annuaires téléphoniques, revues ▶	314 <input type="text"/>	Plastique – PET (1)  ▶	391 <input type="text"/>
Carton ondulé ▶	315 <input type="text"/>	Plastique – PEHD (2)  ▶	392 <input type="text"/>
Fibres à papier mélangées et carton pour boîtes ▶	316 <input type="text"/>	Tous les autres plastiques (3-7)  ▶	393 <input type="text"/>
Verre ▶	317 <input type="text"/>	Plastiques mélangés ▶	323 <input type="text"/>
Métaux ferreux (incluant les ferrailles) ▶	318 <input type="text"/>	Récipients aseptiques/ emballages Tetra Pak ▶	398 <input type="text"/>
Électroménagers ▶	395 <input type="text"/>	Récipients triangulaires (p. ex., les cartons à lait) ▶	399 <input type="text"/>
Aluminium ▶	394 <input type="text"/>	Électroniques ▶	396 <input type="text"/>
Cuivre ▶	390 <input type="text"/>	Pneus ▶	397 <input type="text"/>
Métaux mélangés ▶	322 <input type="text"/>	Matériaux de CRD (<i>Veuillez ne pas inclure l'asphalte, le béton, les gravats et les matières se rapportant au déblaiement des terrains</i>) ▶	324 <input type="text"/>
Autre (<i>Veuillez préciser</i>) ³⁶⁶ <input type="text"/> ▶			325 <input type="text"/>
Total des matières vendues sur le marché ▶			326 <input type="text"/>

Section 4 - Gestion des déchets non dangereux (ordures)

Stations de transfert

4.1 En 2012, cette entreprise possédait-elle ou exploitait-elle une station de transfert pour les déchets non dangereux?

501

Oui ► Passez à la question 4.2.

Non ► Passez à la question 4.3.

4.2 Pour chaque station de transfert exploitée dans la province ou le territoire en 2012, indiquez le nom, le propriétaire et indiquez la meilleure estimation des sources de déchets et la quantité totale de déchets qui est gérée par la station de transfert.

Si vous n'avez pas l'information en tonnes métriques, veuillez indiquer l'unité de mesure que vous utilisez.

502

Nom et emplacement de la station de transfert	Propriétaire de la station de transfert si différent de l'entreprise	Pourcentage approximatif de déchets total gérés par l'installation, selon la source			Présence de balance? <i>Si oui, remplir le cercle</i>	Quantité de déchets gérés par la station de transfert <i>(tonnes métriques)</i>
		Résidentielle	Industrielle, commerciale et institutionnelle (ICI)	Construction, rénovation et démolition (CRD)		
503	504	505	506	507	508	509
510	511	512	513	514	515	516
517	518	519	520	521	522	523
524	525	526	527	528	529	530
531	532	533	534	535	536	537
538	539	540	541	542	543	544
Total des déchets gérés par des stations de transfert ►						545

Élimination ou traitement des déchets (ordures)

4.3 Cette entreprise a-t-elle possédé ou exploité une installation où les déchets ont été éliminés ou traités en 2012?

Inclure tous les types de sites d'enfouissement (p. ex., enfouissement sanitaire, stabilisé, bioréacteur), incinération/traitement thermique (p. ex., l'énergie des déchets, gazéfaction) et le traitement des déchets résiduels (p. ex., la conversion de déchets non recyclables comme source de carburant alternative).

401

Oui ► Passez à la question 4.4.

Non ► Passez à la section 5.

4.4 Pour chaque installation exploitée par cette entreprise dans la province ou le territoire en 2012, indiquez le nom, le type d'installation, les sources et la quantité de déchets éliminés/traités dans cette installation. Veuillez utiliser une mesure de poids provenant d'une balance ou veuillez fournir votre meilleure estimation.

Voir les définitions au verso du questionnaire.

Si vous n'avez pas l'information en tonnes métriques, veuillez indiquer l'unité de mesure que vous utilisez.

► 477

Nom de l'installation	Propriétaire de cette installation, si différent de l'entreprise	Type d'installation EN - Enfouissement, P - Procésseur IN - Incinérateur, (ne choisir qu'un type)	Pourcentage approximatif de tous les déchets éliminés/traités selon la source			Présence de la balance? Si oui, remplir le cercle	Quantité de déchets éliminés/traités dans cette installation en 2012 (tonnes métriques)
			Résidentielle	Industrielle, commerciale et institutionnelle (ICI)	Construction, rénovation et démolition (C/D)		
403	404	405	407	408	409	410	411
412	413	414	416	417	418	419	420
421	422	423	425	426	427	428	429
430	431	432	434	435	436	437	438
439	440	441	443	444	445	446	447
448	449	450	452	453	454	455	456
457	458	459	461	462	463	464	465
466	467	468	470	471	472	473	474
Total des déchets éliminés/traités dans ces installations ►							475

Section 5 - Exportations et importations de matières non dangereuses

Exportations et importations de déchets (ordures) pour l'élimination/le traitement

5.1 Cette entreprise a-t-elle transporté/exporté des déchets non dangereux destinés à l'élimination/traitement vers une autre province, un autre territoire ou vers les États-Unis en 2012? Inclure l'expédition directe et l'expédition des stations de transfert.

⁶⁰¹ Oui ► Veuillez compléter ce qui suit. Non ► Passez à la question 5.2.

Si vous n'avez pas l'information en tonnes métriques, veuillez indiquer l'unité de mesure que vous utilisez.

⁶⁵⁵

Nom et propriétaire de l'installation	Emplacement/Adresse	Quantité de déchets envoyés dans une autre province/territoire (tonnes métriques)	Quantité de déchets envoyés aux États-Unis (tonnes métriques)
⁶¹⁵	⁶¹⁶	⁶¹⁷	⁶¹⁸
⁶¹⁹	⁶²⁰	⁶²¹	⁶²²
⁶²³	⁶²⁴	⁶²⁵	⁶²⁶
Total des déchets exportés pour l'élimination/le traitement ►		⁶⁰⁷	⁶¹⁰

5.2 Les déchets non dangereux provenant de l'extérieur de cette province ou de ce territoire ont-ils été éliminés/traités dans l'installation de cette entreprise (p. ex., site d'enfouissement, incinérateur/énergie des déchets, ou installation de traitement de déchets résiduels) dans cette province ou ce territoire en 2012?

⁶⁴⁶ Oui ► Veuillez compléter ce qui suit. Non ► Passez à la section 5.3.

Si vous n'avez pas l'information en tonnes métriques, veuillez indiquer l'unité de mesure que vous utilisez.

⁶⁴⁷

	Quantité de déchets provenant d'autres provinces ou territoires (tonnes métriques)	Quantité de déchets provenant des États-Unis (tonnes métriques)
Total des déchets importés pour l'élimination/le traitement ►	⁶⁵¹	⁶⁵³

Exportations et importations des matières recyclables et des matières organiques

5.3 Cette entreprise a-t-elle transporté/exporté des matières recyclables à une installation de récupération et de tri à l'extérieur de cette province ou de ce territoire en 2012? Ne pas inclure les exportations de matières recyclables destinées à un marché d'écoulement dans d'autres provinces ou aux États-Unis. Indiquez les matières organiques exportées mentionnées à la question 5.4.

656 Oui ► Veuillez compléter ce qui suit. Non ► Passez à la question 5.4.

Si vous n'avez pas l'information en tonnes métriques, veuillez indiquer l'unité de mesure que vous utilisez.

657

Nom et propriétaire de l'installation	Emplacement/Adresse	Quantité de matières recyclables exportées à une autre province/territoire (tonnes métriques)	Quantité de matières recyclables exportées aux États-Unis (tonnes métriques)
658	659	660	661
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
662	663	664	665
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Total des matières recyclables exportées ►		666	667
		<input type="text"/>	<input type="text"/>

5.4 Cette entreprise a-t-elle transporté/exporté des matières organiques destinées au traitement (p. ex., compostage, digestion anaérobie) dans une installation à l'extérieur de cette province ou de ce territoire en 2012?

668 Oui ► Veuillez compléter ce qui suit. Non ► Passez à la question 5.5.

Si vous n'avez pas l'information en tonnes métriques, veuillez indiquer l'unité de mesure que vous utilisez.

669

Nom et propriétaire de l'installation	Emplacement/Adresse	Quantité de matières organiques traitées dans une autre province/territoire (tonnes métriques)	Quantité de matières organiques traitées aux États-Unis (tonnes métriques)
670	671	672	673
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
674	675	676	677
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Total des matières organiques exportées ►		680	681
		<input type="text"/>	<input type="text"/>

5.5 Les matières recyclables et/ou les matières organiques provenant de l'extérieur de cette province ou de ce territoire ont-elles été traitées par cette entreprise, par un centre de récupération et de tri ou par une installation de compostage/digestion anaérobie en 2012?

683 Oui ► *Veillez compléter ce qui suit.* Non ► *Passez à la section 6.*

Si vous n'avez pas l'information en tonnes métriques, veuillez indiquer l'unité de mesure que vous utilisez. ► 684

	Quantité de matières recyclables provenant d'une autre province/territoire (tonnes métriques)	Quantité de matières recyclables provenant des États-Unis (tonnes métriques)	Quantité de matières organiques provenant d'une autre province/territoire (tonnes métriques)	Quantité de matières organiques provenant des États-Unis (tonnes métriques)
Total des matières importées ►	685 <input type="text"/>	686 <input type="text"/>	687 <input type="text"/>	688 <input type="text"/>

Section 6

Données financières et données sur l'emploi

6.1 Revenus bruts d'exploitation. Veuillez déclarer les revenus bruts (arrondi au dollar) de cette entreprise en 2012 tirés des services de gestion des déchets. Ne déduisez pas les dépenses.

Total des revenus ► 811 \$

6.2 Veuillez indiquer le pourcentage de tous les revenus bruts (déclarés à la question 6.1) tirés de chacune des activités suivantes.

	Pourcentage
Collecte de déchets, de matières recyclables, et de matières organiques ►	801 <input type="text"/>
Exploitation d'une station de transfert, de sites d'enfouissement, d'un incinérateur, ou d'installation de traitement pour les déchets résiduels non dangereux ►	805 <input type="text"/>
Exploitation d'un centre de récupération et de tri ou d'une installation/site de traitement de matières organiques ►	804 <input type="text"/>
Exploitation d'une installation de traitement, de recyclage, d'incinération, d'enfouissement, de transfert ou d'entreposage des déchets dangereux ►	806 <input type="text"/>
Traitement ou entreposage des eaux usées ►	807 <input type="text"/>
Autres revenus provenant de la gestion des déchets (p. ex., la consultation, les frais de courtage). <i>Veillez préciser :</i> 834 <input type="text"/> ►	808 <input type="text"/>
Vente de matières récupérées ►	809 <input type="text"/>
Autres revenus provenant d'activités non liées 835 <input type="text"/> à la gestion des déchets. <i>Veillez préciser :</i> ►	810 <input type="text"/>
Le total doit être égal à ►	100 %

6.3 Dépenses brutes d'exploitation. Veuillez déclarer les dépenses brutes d'exploitation (arrondi au dollar) de cette entreprise en 2012. Veuillez inclure les dépenses déclarées à la question 4.6 si applicable (fonds pour l'entretien des sites d'enfouissement, suite à leur fermeture).

Total des dépenses d'exploitation ▶ ⁸²³ \$

6.4 Dépenses en immobilisations. Veuillez déclarer toutes les dépenses en immobilisations de cette entreprise en 2012. Inclure les dépenses en immobilisations neuves (non amorties), les dépenses en immobilisations neuves achetées au Canada, ainsi que toutes les dépenses en immobilisations importées (neuves et usagées).

Total des dépenses en immobilisations ▶ ⁸³⁰ \$

6.5 Emploi. Veuillez déclarer la moyenne d'employés à temps plein (30 heures ou plus par semaine) et la moyenne d'employés à temps partiel (moins de 30 heures par semaine) dont la fonction principale est de travailler aux activités de gestion des déchets de cette entreprise en 2012. Ne pas préciser les équivalents d'employés à temps plein pour les employés à temps partiel. Ne pas inclure les contractuels et les employés en sous-traitance.

	Moyenne du nombre d'employés en 2012	
	Temps plein	Temps partiel
Nombre total d'employés ▶	⁸³² <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	⁸³³ <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>

Section 7

Attestation

7.1 J'atteste qu'à ma connaissance, les renseignements contenus dans le présent questionnaire sont complets et exacts.

Signature

Date

⁰⁰¹⁵ Année Mois Jour

Nom de la personne qui a rempli le questionnaire

⁰⁰¹³

Téléphone

⁰⁰¹⁷

Poste

⁰⁰²⁷

Titre de la personne qui a rempli le questionnaire

⁰⁰¹⁴

Télécopieur

⁰⁰¹⁶

Adresse de courriel

⁰⁰¹⁸

Adresse de votre site Web

⁰⁰²⁰

7.2 Combien de temps environ avez-vous pris pour recueillir les données et remplir le présent questionnaire ?

⁹⁰¹ Heures

Commentaires

Veillez nous faire part de vos commentaires au sujet de la présente enquête (p. ex., longueur, questionnaire facile à remplir, suggestions pour des questions futures, suggestions sur la présentation). Utilisez l'espace ci-dessous ou joignez d'autres documents au questionnaire si vous souhaitez fournir des renseignements supplémentaires sur vos activités de gestion des déchets.

POUR INFORMATION SEULEMENT

Si vous avez des questions concernant l'enquête, veuillez communiquer avec nous.

Division des opérations et de l'intégration, JT-2-C4,

Statistique Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0T6

Téléphone (sans frais) : 1-866-445-4323

Télécopieur : 1-888-883-7999

Adresse électronique : enviro-dechets-ent@statcan.gc.ca

Veillez retourner le questionnaire dans l'enveloppe ci-jointe

Nous vous remercions de votre collaboration!

Introduction

Les statistiques sur les déchets sont des ensembles importants de données servant à élaborer des politiques d'intérêt public et des pratiques environnementales. La Division des comptes et de la statistique de l'environnement de Statistique Canada joue un rôle important dans la mise en valeur des statistiques de l'environnement pour le Canada. L'un des objectifs de la Division consiste à élaborer un ensemble complet de statistiques sur les dimensions matérielles et financières de la gestion des déchets.

Qu'est-ce que les déchets?

Ces dernières années, on a proposé plusieurs définitions des déchets. Un point commun à ces définitions est la notion que les déchets sont des matières indésirables dont le producteur veut se débarrasser. Les matières indésirables peuvent être des sous-produits d'un procédé de production, par exemple la cendre légère provenant d'une chambre de combustion. Par ailleurs, il peut s'agir d'un produit qui n'a plus de valeur aux yeux de son propriétaire actuel – par exemple un journal qui a été lu, un colis qui a été ouvert et vidé de son contenu ou une pomme qui a été mangée jusqu'au cœur, tous ces objets étant semblables dans la mesure où ils ont perdu leur valeur inhérente originale du point de vue des consommateurs.

Si ces matières perdent leur valeur inhérente de sorte que leur élimination permanente est la solution la plus viable ou peut-être la seule solution possible, un fournisseur de services de déchets intervient à titre d'agent pour libérer le producteur des déchets du fardeau de leur élimination.

Toutefois, les matières peuvent avoir une valeur du point de vue d'un tiers – le journal peut servir de matière première dans une usine de pâtes et papiers; le cœur de pomme peut être composté – ainsi, un fournisseur de services de déchets peut réacheminer ce genre de matière. Une valeur est accordée à la matière grâce à un processus qui en assure le traitement et la réintroduction sur le marché sous forme de bien ayant une certaine valeur. Par exemple, le journal peut être recueilli et transporté vers une installation de récupération et de tri qui en assure le tri, la mise en ballot et le compactage – préparation qui le transforme en un objet commercialisable (ayant une certaine valeur) pour un acheteur comme une usine de pâtes et papiers.

Qu'est-ce que l'industrie de la gestion des déchets?

L'industrie canadienne de la gestion des déchets comprend deux éléments interdépendants : d'une part, les administrations publiques et les autres organismes publics qui assurent, directement ou indirectement, la prestation de services de gestion des déchets et, d'autre part, les entreprises privées qui fournissent ces services. Pour obtenir l'information nécessaire afin de dresser un tableau de ces deux éléments, nous utilisons deux enquêtes. La première est l'*Enquête sur l'industrie de la gestion des déchets : secteur des entreprises*, et l'autre est l'*Enquête sur l'industrie de la*

gestion des déchets : secteur des administrations publiques. Ces deux enquêtes permettent de recueillir des données sur les ressources financières et humaines (recettes, dépenses, emploi) et sur les aspects matériels (quantités des divers types de déchets éliminés ou recyclés) de l'industrie de la gestion des déchets.

Pour les besoins de ces deux enquêtes, l'industrie de la gestion des déchets comprend généralement les entreprises et les organismes publics se trouvant au Canada qui fournissent des services de collecte, de transport, de réacheminement, de traitement ou d'élimination des déchets, des matières recyclables ou des matières organiques. La majorité des revenus des établissements proviennent de ces activités. Définissons ces activités plus en détails :

- » Les modes de collecte des déchets, des matières recyclables et des matières organiques incluent la collecte au trottoir, la collecte derrière le bâtiment et la collecte automatisée. Le transport peut se faire vers un site intermédiaire ou un site d'élimination définitive.
- » Le réacheminement des déchets comprend la transformation physique des matières destinées au recyclage ou à la réutilisation. De telles activités comprennent le tri, le nettoyage, la réduction du volume, ainsi que le compostage et la digestion anaérobie.
- » Parmi les installations d'élimination des déchets, on retrouve les sites d'enfouissement, les incinérateurs/les installations d'énergie provenant des déchets

On exclut :

- » Les déchets produits au cours de l'extraction ou de la récolte des ressources naturelles (p. ex. le fumier, les déchets de transformation du poisson, les déchets provenant des cultures, les déchets d'élagage des arbres (arbres en milieu urbain et dans les vergers), les résidus miniers et les déchets d'usines;
- » Les polluants de l'air habituels;
- » Les effluents liquides produits par les établissements manufacturiers et les établissements de transformation;
- » Les matières utilisées comme couverture de site d'enfouissement;
- » Les sols propres ou contaminés (y compris le sol utilisé comme couverture d'un site d'enfouissement);
- » Les boues industrielles;
- » Les débris rocheux;
- » Les sous-produits désignés sous le terme générique de déchets nucléaires;
- » Les déchets des champs pétrolifères;
- » Les déchets de toilettes portables.

Ces déchets sont conformes à la définition des déchets utilisée par le Conseil canadien des ministres de l'environnement.

Estimation des sources de déchets (ordures), des matières recyclables et des matières organiques

On reconnaît qu'il est souvent très difficile de préciser les quantités de déchets ainsi que des matières recyclables et organiques selon la source, à moins que l'entreprise ou l'administration locale n'assure la collecte et la préparation des matières à partir d'une seule source (p. ex. une entreprise qui assure la collecte des déchets provenant uniquement de sources industrielles, commerciales, et institutionnelles (ICI))

Dans cette enquête, on vous demande d'estimer la proportion de matière selon la source en trois endroits (s'il y a lieu et si vous avez les données) : le lieu de traitement des matières organiques, le lieu de la préparation des matières recyclables et le lieu de l'élimination. Si vous participez à une ou à plusieurs de ces activités, on vous demandera d'estimer la proportion de déchets ou de matières recyclables ou organiques provenant de sources résidentielles et non résidentielles, ainsi que de travaux de construction et de démolition. Bien que ce genre d'estimation soit difficile à effectuer, veuillez fournir des données aussi exactes que possible.

Définitions

Biosolides

Englobe toutes les matières solides ou semi-solides produites par l'eau usée traitée.

Cendres résiduelles

Cendres laissées après l'incinération d'un déchet.

Centre de recyclage/centre d'apports volontaire

Une installation ou un site où le public peut déposer des matières pour le recyclage ou la réutilisation. Dans quelques cas les résidus domestiques dangereux sont acceptés.

Centre de récupération et de tri

Une installation où les matières qui sont collectées en vue de leur recyclage, sont préparées ou traitées. La préparation ou le traitement peuvent comprendre le tri, le nettoyage, la mise en ballot, la réduction du volume et l'entreposage, jusqu'à ce que les matières soient expédiées.

Collecte de déchets, non résidentiels (non dangereux)

La collecte de déchets non dangereux, d'ordures, de rebuts, de rejets et de matières non triées provenant de sources comme l'industrie lourde et légère, la fabrication, l'agriculture, l'entreposage, le transport, les activités commerciales de gros et de petit détail, les restaurants, les bureaux, les établissements d'enseignement ou les installations récréatives, les établissements de santé et d'autres services. Les déchets peuvent être transportés vers un site intermédiaire, un site d'élimination définitive ou une installation de traitement.

Collecte de déchets, résidentiels (non dangereux)

La collecte de déchets non dangereux, d'ordures, de rebuts, de rejets et de matières non triées provenant de logements, y compris des immeubles d'appartements et en copropriété.

Voici des exemples de modes de collecte : la collecte au trottoir, la collecte derrière le bâtiment et la collecte automatisée. Les déchets peuvent être transportés vers un site intermédiaire, un site d'élimination définitive ou une installation de traitement.

Collecte de matières organiques, non résidentielles

Collecte de matières organiques par exemple comme les feuilles, l'herbe, les résidus de jardin, les résidus de cultures agricoles, les déchets ligneux, les produits en papier et en carton et les restes de nourriture provenant de sources comme l'industrie lourde et légère, la fabrication, l'entreposage, le transport, les activités commerciales de gros et de petit détail, les restaurants, les bureaux, les établissements d'enseignement ou les installations récréatives, les établissements de santé et d'autres services.

Collecte de matières organiques, résidentielles

Collecte de matières organiques par exemple comme les feuilles, l'herbe, les résidus de jardin, les produits en papier et en carton et les restes de nourriture provenant de logements, y compris des immeubles d'appartements et en copropriété.

Collecte de matières recyclables, non résidentielles (non dangereuses)

Collecte de matières recyclables non dangereuses, par exemple le carton, le papier, les matières plastiques, les métaux, le verre, provenant de sources comme l'industrie lourde et légère, la fabrication, l'entreposage, le transport, les activités commerciales de gros et de petit détail, les restaurants, les bureaux, les établissements d'enseignement ou les installations récréatives, les établissements de santé et d'autres services. Les matières recyclables peuvent être transportées vers un site intermédiaire, par exemple une installation de récupération et de tri ou une installation de transfert.

Collecte de matières recyclables, résidentielles (non dangereuses)

Collecte de matières recyclables non dangereuses, par exemple le carton, le papier, les matières plastiques, les métaux, le verre, provenant de logements, y compris des immeubles d'appartements et en copropriété. Les matières recyclables peuvent être transportées vers un site intermédiaire comme une installation de transfert.

Compostage

Processus de traitement biologique aérobie utilisé le plus souvent au Canada à l'heure actuelle pour la gestion des déchets biodégradables, par exemple les résidus de feuilles et de jardin et les déchets de nourriture. Voir aussi digestion anaérobie.

Déchets de l'agriculture

Les déchets provenant des activités agricoles, comme les résidus de l'application de pesticides, d'herbicides, d'engrais et autres produits chimiques, les eaux usées et la litière.

Déchets de bois

Les principaux composants le bois débité, les résidus d'ébranchage, les arbres, les branches et autres débris ligneux provenant des activités de construction, de démolition, de nettoyage et d'essouchage. Cela comprend le bois de construction de dimensions courantes, le contreplaqué, les panneaux de particules et de fibres, les plates-formes, les caisses, les clôtures en bois, le bois imprégné sous pression, les bardeaux de bois, les portes de bois, les produits de bois créosoté, les déchets ligneux de démolition et le bois peint.

Déchets de la construction, de la rénovation et de la démolition (CRD)

Déchets CRD, appelés aussi déchets DDC (démolition, déblaiement, construction), issus d'activités de construction et de démolition. Il s'agit généralement de matériaux tels que le béton, la brique, le bois peint, les gravats, les cloisons sèches, le métal, le carton, les portes, les fenêtres et le câblage. On exclut les matières se rapportant au déblaiement des terrains qui ne sont pas développés.

Déchets dangereux

Matières qui peuvent être dangereuses pour la santé humaine ou l'environnement, en raison de leur nature dangereuse, inflammable, corrosive, explosive ou toxique et qui exigent des techniques de manutention spéciales, tel qu'il a été précisé par le Règlement sur le transport des marchandises dangereuses (1985), la Convention de Bâle (1989) ou le Règlement sur l'exportation et l'importation des déchets dangereux (1992).

Déchets de la foresterie

Les débris et les déchets provenant de la gestion forestière. Cela comprend notamment les arbres, les souches et les branches qui ont été rejetés.

Déchets (ordures) non dangereux

Matières qui sont des produits et sous-produits dont le producteur n'a plus besoin et qui sont dirigées vers des installations d'élimination des déchets pour l'élimination.

Déchets de nourriture

Comprend tous les déchets de cuisine destinés au compostage ou à la digestion anaérobie, comme les restes de nourriture, les moutures de café et de coquilles d'œuf.

Déchets organiques séparés à la source (OSS)

Le tri des déchets organiques dès leur production (maison, bureau ou autre lieu d'affaires) par le producteur. Cela comprend les restes de nourriture et les articles en papier souillés. Cela peut aussi inclure tous les emballages souillés, comme les contenants de crème glacée, les moules à gâteaux en papier, les sacs de farine ou de sucre, les gobelets à café en papier et les assiettes en carton.

Déchets résidentiels

Déchets provenant de logements principaux et saisonniers, y compris des maisons unifamiliales et multifamiliales, ainsi que de tours d'habitation dont la hauteur varie.

Cela comprend :

- » Les déchets recueillis par la municipalité (par ses propres employés ou par une entreprise qui a signé un contrat);
- » Les déchets de sources résidentielles qui sont apportés par le producteur à des dépôts, à des stations de transfert et à des sites d'enfouissement.

Déchets des secteurs industriels, commerciaux et institutionnels (ICI), déchets non résidentiels

Déchets qui sont produits par toutes les sources non résidentielles d'une municipalité et que l'on exclut des déchets résidentiels. Cela comprend :

- » Les déchets industriels produits par les secteurs manufacturier, primaire et secondaire, puis gérés hors site des opérations manufacturières. Ce type de déchets relève généralement d'un contrat de collecte conclu avec le secteur privé;
- » Les déchets commerciaux produits par des opérations commerciales comme les centres commerciaux, les restaurants, et les bureaux; certains déchets commerciaux (provenant de petites boutiques, par exemple) peuvent relever du mode de collecte municipale tout comme les déchets résidentiels;
- » Les déchets du secteur institutionnel produits par des établissements comme les écoles, les hôpitaux, les installations gouvernementales, les foyers pour personnes âgées et les universités; ce type de déchets relève généralement d'un contrat de collecte conclu avec le secteur privé.

Digestion anaérobie

Une série de processus où les matières biodégradables sont décomposées par des microorganismes dans un environnement exant d'oxygène.

Électroménagers

Comprend les articles métalliques comme les cuisinières, les réfrigérateurs, les congélateurs, les conditionneurs d'air, les déshumidificateurs, les machines à laver, les sécheuses, les réservoirs à eau chaude, les éviers métalliques, les fours à micro-ondes et autres articles métalliques.

Électroniques

Les produits électroniques fonctionnent à l'aide d'électricité et/ou de piles. Sont aussi compris dans cette catégorie les composantes munies d'une carte de circuits imprimés qui n'ont pas nécessairement besoin d'électricité provenant d'une prise, comme le matériel de télécommunication. On y trouve les ordinateurs personnels et portatifs, les moniteurs, le matériel périphérique (comme les imprimantes ou les lecteurs optiques), les téléphones conventionnels et cellulaires, les télécopieurs, les chaînes audio, les baladeurs et les jouets munis de composantes électroniques destinés aux enfants.

Énergie des déchets

La production d'énergie électrique ou thermique à partir du traitement des déchets. La plupart des procédures de transformation des déchets en énergie produisent directement de l'électricité par combustion ou un combustible, comme du méthane, du méthanol, de l'éthanol ou un combustible artificiel.

Ferrailles

Les morceaux de pièces métalliques qui sont usés ou inutilisés (p. ex., rognures) et peuvent être recyclés.

Feuilles et résidus de jardin

Comprend tous les résidus de jardin comme les feuilles, les tontes de gazon, les plantes et les branches.

Fonds d'entretien et de fermeture (sites d'enfouissement)

Les fonds réservés pour éventuellement payer les coûts d'entretien et de réhabilitation menant à la fermeture d'un site d'enfouissement. On utilise également le terme « fonds de réserve des sites d'enfouissement ».

Frais de déversement (frais d'élimination)

Frais versés au propriétaire, au bailleur ou à l'exploitant d'un site d'enfouissement lui accordant le droit d'éliminer des déchets à cet endroit. Les frais peuvent être évalués en fonction du poids (p. ex. à la tonne), du volume (p.ex. au mètre cube) ou selon les matières éliminées (les frais qui diffèrent selon le type de matières éliminées comme des produits blancs ou des pneus). Les redevances de déversement peuvent être payés aux propriétaires ou exploitants des installations de récupération et de tri, des installations de traitement de matières organiques ou des installations de traitement des déchets.

Gazéification

Transformation complète de matières organiques principalement sous l'action de la chaleur, en gaz combustible.

Incinération/traitement thermique

La combustion de déchets. L'incinération transforme les déchets en cendres résiduelles, en gaz de combustion, en particules et en chaleur qu'il est ensuite possible d'utiliser pour produire de l'électricité. La plupart des organisations canadiennes considèrent l'incinération comme une forme d'élimination.

Matières organiques

Les matières vivantes ou mortes, comme les feuilles, l'herbe, les résidus de jardin, les résidus de cultures agricoles, les déchets ligneux, les produits en papier et en carton et les restes de nourriture.

Matière recyclable

Matière qui atteint la fin de sa vie utile, sous sa forme originale ou selon son état initial, et qui peut être transformée par le recyclage en une matière première pouvant servir à un autre processus de production.

Métaux ferreux

Des métaux qui contiennent du fer. Ils peuvent également contenir d'autres métaux ou éléments en petites quantités possédant des caractéristiques précises. Ils sont magnétiques et ils résistent peu à la corrosion. L'acier est un métal ferreux. Le recyclage des métaux ferreux comprend, entre autres, le traitement des boîtes de conserve et des feuillards ainsi que l'extraction des métaux présents dans les appareils électroménagers.

Plastique – PET (1)

Le polyéthylène téréphtalate, appelé couramment « PET », est une résine de polymère appartenant à la catégorie du polyester. Le PET est identifié par le premier symbole de recyclage. Les objets fabriqués en PET qui sont aisément recyclables sont les bouteilles de boisson gazeuse de deux litres, les bouteilles d'eau, les bouteilles d'huile à friture et les pots de beurre d'arachide.

Plastique – PEHD (2)

Le polyéthylène haute densité est un thermoplastique de polyéthylène fabriqué avec du pétrole. Le PEHD est identifié par le deuxième symbole de recyclage. Les objets fabriqués en PEHD qui sont aisément recyclables sont les bouteilles de détergent, les pots à lait et les sacs d'épicerie.

Plastique – tous les autres (3-7)

Polychlorure de vinyle – PCV (3), polyéthylène basse densité – PEBD (4), polypropylène – PP (5), polystyrène – PS (6), autre (7).

On les utilise fréquemment dans (3) les tuyaux en plastique, les meubles de jardin, les emballages moulants, les bouteilles d'eau; (4) les sacs de nettoyage à sec, les sacs de produit, les sacs de poubelle; (5) les bouchons d'aérosol, les pailles; (6) les pastilles d'emballage ou de styromousse, les tasses, les contenants à double coque; (7) les contenants à nourriture.

Quantité de matière reçue à l'installation

Quantité, selon le poids, de matières non traitées (p. ex. des matières organiques) introduite dans une installation de traitement (p.ex. une installation de compostage).

Recyclage

Procédé par lequel une matière recyclable (p.ex. le verre, le métal, les matières plastiques et le papier) est réacheminée du flux des déchets et transformée en un nouveau produit ou utilisée en tant que substitut d'une matière brute.

Résidus domestiques dangereux (RDD)

Il s'agit de produits rejetés par les ménages et qui ne peuvent être récupérés dans le cadre des programmes de recyclage résidentiel. Ces produits constituent un danger pour les systèmes de gestion des déchets municipaux en raison de leur nature dangereuse et toxique (sont compris des déchets solides ou liquides ou des contenants renfermant des gaz, qui ont dépassé leur durée de vie utile). Il peut s'agir de produits inflammables, corrosifs, explosifs ou toxiques qui ne doivent pas se retrouver dans les sites d'enfouissement ou les réseaux d'égout.

Résidu de traitement

Matière retirée du circuit de déchets en vue d'être recyclée ou compostée, mais qui n'a pu être recyclée ou compostée en raison de sa non-conformité (p. ex. la matière était contaminée ou ne pouvait être traitée).

Services de recyclage (déchets non dangereux)

La récupération et le traitement de matières recyclables, comme le carton, le papier, les matières plastiques, les métaux, le verre provenant du flux de déchets non dangereux, en utilisant des méthodes de mise en ballots, de nettoyage, de tri, de réduction du volume et de préparation à l'expédition. Ces activités se déroulent en général dans un centre de récupération et de tri.

Service de traitement des matières organiques

La décomposition des matières organiques par les processus de compostage ou la digestion anaérobie.

Site d'enfouissement

Terrain servant principalement à l'élimination de déchets. Il peut s'agir d'ordures non traitées, ainsi que de résidus d'opération de traitement (p. ex. résidus de récupération, cendres d'incinérateur et résidus de traitement des matières organiques).

Site d'enfouissement bioréacteur

Un site d'enfouissement où l'eau et l'air sont circulés pour accélérer la décomposition des déchets.

Site d'enfouissement stabilisé

Un site d'enfouissement ressemble à un site d'enfouissement traditionnel, sauf que les déchets y font l'objet d'un examen, puis ils sont traités de façon mécanique et biologique avant l'enfouissement. L'examen des déchets (habituellement dans le cadre de programmes de collecte d'articles triés à la source) permet de retirer les matières recyclables et celles qui ne sont pas destinées à l'enfouissement. Le reste est envoyé au compostage et à l'enfouissement. Ce type de traitement des déchets avant l'enfouissement réduit la production de gaz d'enfouissement et de lixiviat.

Sols contaminés

Sols contenant des matières qui, de par leur nature, exigent une élimination contrôlée.

Sols propres

Les sols propres sont des matières solides inertes non contaminées qui comprennent la terre, la roche, la pierre, les déblais de dragage, l'asphalte usagé, la brique, les blocs et le ciment. Les sols propres sont « propres » puisque ces matières ne sont contaminées par aucun déversement ou rejet.

Source de matière

Source de production de déchets ou de matières recyclables. Les catégories de sources sont les suivantes : résidentielles, industrielles, commerciales et institutionnelles (ICI), construction, rénovation et démolition (CRD). Il est parfois difficile d'établir la source d'une matière donnée en raison du manque de suivi ou de modalités de collecte complexes (p. ex. collecte par sous-traitance ou véhicules assurant la collecte de déchets provenant de diverses sources).

Station ou installation de transfert de déchets (non dangereux)

Installation où les déchets transportés par des véhicules servant à la collecte sont transférés dans d'autres véhicules qui transportent les déchets jusqu'à une installation d'élimination (site d'enfouissement, incinérateur) ou de recyclage.

Tonne métrique

Une mesure de masse équivalant à 1 000 kilogrammes ou à 2 204 livres.

Traitement des déchets résiduels (non dangereux)

Une opération durant laquelle les propriétés physiques ou chimiques des déchets non recyclables sont transformées afin d'en réduire la taille ou le volume. Le traitement des déchets comprend le déchetage, le compactage et la transformation.

Transport de déchets

C'est le transport de déchets d'un site ou d'une région géographique vers un autre endroit. Cela exclut la collecte de déchets et se limite aux activités comme l'exportation de déchets ou le transport des déchets d'une station de transfert à des fins d'élimination ou de traitement.

Conversions

1 verge cube = 0,764 mètre cube
1 kilogramme = 2,2 livres
1 tonne métrique = 1 000 kg = 2 204 livres

Renseignements généraux

Confidentialité

Vos réponses sont confidentielles.

La loi interdit à Statistique Canada de divulguer toute information recueillie qui pourrait dévoiler l'identité d'une personne, d'une entreprise ou d'un organisme sans leur permission ou sans en être autorisé par la *Loi sur la statistique*. Statistique Canada utilisera les données de cette enquête à des fins statistiques.

Ententes de partage de données.

Afin de réduire le fardeau des répondants, Statistique Canada a conclu des ententes de partage de données avec des organismes statistiques provinciaux et territoriaux et d'autres organisations gouvernementales, qui ont accepté de garder les données confidentielles et les utiliser uniquement à des fins statistiques. Statistique Canada communiquera les données de la présente enquête seulement aux organisations ayant démontré qu'elles avaient besoin de les utiliser.

L'article 11 de la *Loi sur la statistique* prévoit le partage de données avec des organismes statistiques provinciaux et territoriaux répondant à certaines conditions. Ces organismes doivent posséder l'autorisation légale de recueillir les mêmes données, sur une base obligatoire, et les lois en vigueur doivent contenir essentiellement les mêmes dispositions que la *Loi sur la statistique* en ce qui concerne la confidentialité et les sanctions imposées en cas de divulgation de renseignements confidentiels. Comme ces organismes possèdent l'autorisation légale d'obliger les entreprises à fournir les mêmes données, on ne demande pas le consentement des entreprises et celles-ci ne peuvent s'opposer au partage des données.

Pour la présente enquête, des ententes en vertu de l'article 11 ont été conclues avec les organismes statistiques provinciaux et territoriaux de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, du Québec, de l'Ontario, du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta, de la Colombie-Britannique et du Yukon.

Les données partagées seront limitées aux renseignements relatifs aux établissements commerciaux situés dans la province ou le territoire en question.

L'article 12 de la *Loi sur la statistique* prévoit le partage de données avec des organisations gouvernementales fédérales, provinciales ou territoriales. En vertu de cet article, vous pouvez refuser de partager vos données avec l'une ou l'autre de ces organisations en écrivant une lettre d'objection au statisticien en chef et en la retournant avec le questionnaire rempli. Veuillez préciser les organisations avec lesquelles vous ne voulez pas partager vos données.

Pour la présente enquête, des ententes en vertu de l'article 12 ont été conclues avec les organismes statistiques de l'Île-du-Prince-Édouard, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut.

Dans le cas des ententes conclues avec des organisations gouvernementales provinciales et territoriales, les données partagées seront limitées aux renseignements relatifs aux établissements commerciaux situés dans la province ou le territoire en question.

Couplages d'enregistrements

Dans le but d'améliorer les données de la présente enquête, Statistique Canada pourrait combiner les renseignements de cette enquête avec ceux provenant d'autres enquêtes ou de données administratives.

Merci d'avoir rempli ce questionnaire.

Veillez garder une copie pour vos dossiers.

Consultez notre site Web à l'adresse suivante : www.statcan.gc.ca